



Inacceptable



Aix en Provence, le 12 juin 2025

De nouveaux cas de pertes de primes XP consécutives à une perte de MU résultant d'une inaptitude médicale de certains de nos collègues ICNA nous ont été reportés.

Il est inacceptable que des agents opérationnels perdent ces primes alors que des personnels encadrants, pour certains non ICNA, les touchent sans en subir les contraintes.

L'UNSA-ICNA demande à l'administration de mandater SDRH au plus vite afin de rétablir cette injustice de traitement.



**SECTION
LOCALE
LFMM**